

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Création d'un Fonds de préservation des boisés d'intérêt sociaux

**Trois-Rivières, le 11 juin 2024** – La *Fondation Trois-Rivières durable* est fière d'annoncer une contribution majeure de 500 000 \$ de la Caisse Desjardins de Trois-Rivières permettant d'appuyer sa mission, soit le développement des milieux de vie de manière durable via la création du *Fonds de préservation des boisés d'intérêt sociaux Desjardins*.

À titre de partenaire majeur, *Desjardins* joue désormais un rôle clé dans la préservation des boisés d'intérêt sociaux de Trois-Rivières. Grâce à ce partenariat, la *Fondation Trois-Rivières durable* pourra acquérir des boisés d'intérêt sociaux afin de les préserver, les entretenir et les mettre en valeur, au bénéfice des populations avoisinantes profitant déjà de ces espaces. Ces efforts visent à préserver et enrichir les espaces naturels pour les générations actuelles et futures en plus d'assurer une pérennité dans l'offre actuelle de boisés sur le territoire déjà bien utilisé par la population, et ce, à perpétuité.

Grâce à ce partenariat, la *Fondation Trois-Rivières durable* et *Desjardins* s'assureront d'agir pour l'avenir des citoyens en rendant accessible et en redonnant à ceux-ci leur territoire. C'est en faisant preuve d'innovation et de créativité dans leur stratégie en développement durable que *Desjardins* et la *Fondation Trois-Rivières durable* se démarque positivement au bénéfice de la population.

Cette initiative démontre l'engagement de *Desjardins* envers ses membres, leur qualité de vie, la santé et les saines habitudes de vies et le développement durable, en offrant à la communauté trifluvienne des espaces naturels préservés qui

Fondation  
Trois-Rivières durable

1075, rue Champflour,  
Trois-Rivières (Québec)  
G9A 2A1  
[info@3Rdurable.org](mailto:info@3Rdurable.org)

Claudia Langlois,  
responsable  
communications et  
événements  
[claudia@3rdurable.org](mailto:claudia@3rdurable.org)

[3rdurable.org](http://3rdurable.org)



contribueront à l'attractivité territoriale en plus de la biodiversité locale. La *Fondation Trois-Rivières durable* se réjouit de ce partenariat qui marque une étape importante dans ses efforts de conservation et de mise en valeur des territoires.

« *Desjardins dispose de leviers permettant d'enrichir la vie des personnes et des communautés et cela se traduit par la réalisation de projets structurants comme la création de ce Fonds qui va nettement au-delà de l'apport financier. On parle ici d'un héritage qui bénéficiera à toute une communauté ainsi qu'aux générations futures. Voilà un exemple parfait de projet mettant en lumière pérennité et développement durable qui sont la trame de fonds des initiatives que nous soutenons par le biais du Fonds d'aide au développement du milieu. Il nous fait d'autant plus plaisir de collaborer avec un partenaire en qui nous avons pleinement confiance pour la suite et dont l'expertise permettra de faire vivre les espaces dans le temps et en augmenter leur valeur. Je félicite le conseil d'administration de la caisse qui a eu l'idée de mettre en place cette initiative.* », a clamé M. Charles Massicotte-Bourbeau, directeur général de la Caisse Desjardins de Trois-Rivières.

« *La mission de la Fondation Trois-Rivières durable, qui est d'intérêt public, est de développer le milieu de vie des Trifluviens de manière durable. Grâce à des partenariats comme celui-ci, nous avons les moyens d'agir concrètement et localement pour construire ensemble le Trois-Rivières de demain. La Fondation est mobilisée et enthousiaste. Des projets d'acquisitions sont déjà à l'étude et, très rapidement, nous mènerons des actions pour activer ce Fonds et faire prospérer les espaces naturels trifluviens* », a déclaré Nicolas Pasian, directeur général de la *Fondation Trois-Rivières durable*.

## **À propos de la Fondation Trois-Rivières durable**

La *Fondation Trois-Rivières durable* est un organisme à but non lucratif qui a pour objectif de développer le milieu de vie des Trifluviens de manière durable. Par le



biais de la conservation des milieux naturels et l'accompagnement des acteurs de changement, elle s'engage à promouvoir le développement durable afin de construire collectivement la ville de demain.

### **À propos du Fonds d'aide au développement du milieu**

Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), sous forme de ristourne à la communauté, est rendu possible grâce aux excédents annuels réalisés par la caisse. Les membres, lors de l'assemblée générale annuelle, votent le montant à allouer au FADM. Grâce à ce puissant levier unique à Desjardins, tous les membres s'engagent dans le développement de leur communauté et soutiennent des projets structurants qui contribuent au mieux-être socio-économique et collectif.

